



Formation sur deux samedi

Par **Ermionne**, le **12/11/2015** à **07:40**

Bonjour,

L'année dernière lors de mon entretien annuel en 2014, ma chef me demande quelle formation je souhaitais faire pour l'année. Je lui réponds une formation informatique que je n'ai jamais effectuée en 2014. En octobre 2015 je reçois un mail, elle veut m'envoyer à cette formation un samedi en décembre 2015 et un samedi en janvier. Mes questions sont les suivantes :

A-t-elle le droit de me l'imposer plus d'un an après ?

Elle me dit que ça rentre dans le plan de formation, donc je ne serais pas rémunéré, est-ce vrai ?

Comme c'est sur 2 samedis, doit-elle me rendre des jours ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **Lag0**, le **12/11/2015** à **08:04**

Bonjour,

Je vous conseille ce dossier qui vous apportera les réponses :

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/formation-professionnelle,118/le-plan-de-formation,1069.html>